



DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE: PERSPECTIVES, OPPORTUNITES ET DEFIS

Le travail des enfants de 5 à 14 ans au Cameroun entre 2000 et 2011 : niveaux, tendances et facteurs associés.

ABDOUL-AHAD ALLAMINE
MINEPAT-CMR
abdoullamine@gmail.com

Le travail des enfants constitue l'un des problèmes les plus importants des pays en développement en raison de son ampleur, de ses caractéristiques et de ses conséquences. En fait, s'il se justifie dans une certaine mesure par les normes sociales et la pauvreté, il est à signaler qu'il pourrait compromettre le développement physique et mental des enfants, et, au plan national, réduire les capacités d'accumulation du capital humain. Ce qui est susceptible d'inhiber le potentiel de croissance voire de développement durable. Conscient de cela, le Cameroun de concert avec la communauté internationale, a entrepris une série de mesures (programmes et projets), de lois et conventions¹ (gratuité de l'éducation de base, l'âge d'admission sur le marché du travail) en faveur de la promotion des droits de l'enfant au Cameroun. En dépit de toutes ces mesures, cette situation demeure persistante : 58% d'enfants astreints au travail en 2000 (MICS 2), 31,6% en 2006 (MICS 3) et 42% en 2011(EDS-MICS).

Partant de ce constat, cette étude s'est fixée comme objectif de contribuer à une meilleure connaissance des facteurs associés au travail des enfants de 5 à 14 au Cameroun entre 2000 et 2011 en vue d'éclairer les décideurs ainsi que les autres acteurs clés du développement à mieux orienter leurs politiques et programmes de promotion des droits de l'enfant.

La littérature sur le travail des enfants s'est développée autour de deux axes majeurs : l'axe théorique et l'axe empirique. Autour de l'axe théorique, le travail des enfants est tantôt la conséquence de la pauvreté des ménages (Basu et Van, 1998 ; Brisset, 2000 ; Lachaud, 2004), tantôt le fruit d'un système éducatif non rentable (Diallo, 2001 ; Kobiane, 2006) ou le résultat d'une domination des enfants par les adultes (la théorie marxiste de la fraction des classes, Lavalette, 1994) renforcée par la thèse des doigts agiles (Brown et al., 2003) et par ailleurs, le produit de la position inférieure des enfants dans la société (la théorie féministe, Elson, 1982). De la littérature empirique, deux groupes de facteurs contribuent à l'explication du travail des enfants : les facteurs liés à l'offre de travail qui résultent des normes sociales inhérentes aux décisions familiales (Kobiane, 2006), ou aux enfants eux-mêmes (Nzimiyimana, 2003), et les facteurs liés à la demande en sont exogènes. La synthèse issue de ces différents travaux empiriques nous a permis de construire un cadre conceptuel,

¹ Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi (1973) ratifiée le 13 août 2001 ;
Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants (1999) ratifiée le 05 juin 2002,
Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) de 1989.

d'énoncer les hypothèses et de bâtir le schéma d'analyse. Nous avons eu recours à deux types d'analyses : l'analyse descriptive et l'analyse explicative.

L'analyse bivariée, effectuée à partir des données des enquêtes MICS de 2^{ème} (2000) et 3^{ème} (2006) génération et de l'EDS-MICS (2011) indique que parmi les treize (13) variables explicatives retenues pour cette étude, dix(10) d'entre elles se sont révélées significativement associées au travail des enfants, seules les variables sexe du chef de ménage et sexe de l'enfant n'exercent aucune influence sur le phénomène.

L'analyse macroscopique quant à elle révèle que le changement social survenu au cours des périodes 2000-2006 (baisse de 26,4 points) et 2006-2011(hausse de 10,4 points) est prépondérant à l'effet de performance. L'extension de l'effet de performance pour sa part, indique que la variation de la portion d'enfants travailleurs observée entre 2000 et 2011 s'explique majoritairement par l'effet performance de base, c'est-à-dire à une modification généralisée des comportements des chefs de ménages pour ce qui est de l'insertion de leurs progénitures sur le marché du travail, indépendamment de chacune des différentes variables de classification.

Au niveau explicatif, la régression logistique binomiale à pas croissant nous a permis d'identifier les facteurs explicatifs du travail des enfants de 5 à 14 ans au Cameroun, de ressortir leurs mécanismes d'action ainsi que leur structure causale. Ainsi, dans le contexte Camerounais, de nombreux enseignements sont à retenir des tests économétriques des trois modèles formulés : Le milieu de résidence influence significativement le travail des enfants. Les enfants issus des ménages urbains courent moins de risque d'être astreints au travail que ceux qui résident en milieu rural. Le niveau de vie du ménage conditionne le travail des enfants. En effet, plus il s'améliore, moins l'enfant est astreint au travail. Ainsi, les enfants issus des ménages à niveau de moyen (33%, 14% et 18%) et ceux des ménages riches ont 39%, 44%, 66% moins de risque de travailler que leurs homologues des ménages pauvres. Le niveau d'instruction du chef de ménage est inversement lié à l'activité des enfants. Les enfants qui résident dans les ménages dont le chef possède un niveau secondaire et plus ont respectivement 18%, 17% et 28% moins de risque d'être astreints au travail. La taille du ménage exerce une influence significative sur le travail des enfants. Plus le ménage s'étend, moins l'enfant travaille. L'âge de l'enfant : La relation positive et quadratique entre la décision de travailler et l'âge de l'enfant est mise en évidence. Les enfants âgés de 9-11 ans courent respectivement 2,92, 2,26 et 2,44 fois plus de risque de travailler que leurs cadets de 5-8 ans. Cet effet s'amenuise à mesure que l'enfant grandit c'est-à-dire lorsqu'on observe les comportements des 12-14 ans. Le statut familial de l'enfant : plus l'enfant est éloigné du chef de ménage en termes de parenté, plus il court le risque d'être soumis à des formes intolérables de travail. Les enfants apparentés au chef de ménage courent respectivement 1,87, 1,17 et 1,13 fois plus de risque de travailler par rapport aux enfants biologiques du chef de ménage. L'appartenance religieuse de l'enfant a une incidence sur sa propension à travailler. Par référence aux enfants qui résident dans les ménages dirigés par les chefs de religion chrétienne, les enfants des chefs animistes courent respectivement 1,09 et 1,15 fois plus de risque de travailler. L'influence des variables relatives à l'environnement socio-culturel de l'enfant à l'instar de l'ethnie et la religion sur le travail des enfants s'est avérée marginale.

Les facteurs associés au travail des enfants documentés dans cette étude sont importants à plusieurs égards. La lumière sur ces facteurs permettra aux instances décisionnelles non seulement de mieux orienter leurs interventions en faveur de la promotion des droits de l'enfant. Abstraction faite des normes sociales qui restent à déterminer, il est indéniable qu'il constitue une entrave à la santé mentale et physique de l'enfant.

Notons que cette étude se focalise sur des données transversales. Une analyse de la dynamique et des facteurs associés au travail des enfants sur la base des données longitudinales (biographiques) permettra de resituer l'activité des enfants dans le processus du cycle de vie. Une posture adéquate pour prodiguer une compréhension plus complète du phénomène et visant à faire remonter en surface des réponses à la fois plus appropriées et plus adaptées.

Bibliographie Indicative

- BHUKUTH A., (2004), « Le travail des enfants, une revue de la littérature économique récente », *Ethiques Economiques*, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Centre d'Economie pour l'Ethique de l'Environnement et de développement (C3ED) UMR IRD/C3ED, 23p.
- BASU, K., VAN, P., H. (1998), « The economics of child labour », *The American economic review*, 88, (3), pp. 450-477.
- BRISSET, C., (2000), « Le travail des enfants », *Problèmes politiques et sociaux*, no 839, 26 mai 2000.
- DIALLO, Y., (2001), « Les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire », *Centre d'Economie du Développement Université Montesquieu-Bordeaux IV – France*, 17p.
- DURKHEIM, E., (1987), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, « Champs Flammarion », 23e édition, 149 pages.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (2006), *Rapport principal de l'Enquête par Grappes à Indicateurs MICS3*, 327p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (2012), *Rapport principal de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples EDS-MICS 2011*, 546p.
- KOBIANE J.-F., (2006), « Ecole et travail des enfants dans les pays du sud : situation actuelle et perspectives », in PILON M., *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*, les PARIS V collections du CEPED, groupe d'intérêt scientifique INED- IRD-PARIS I, France, 246p.
- KOBIANE, J-F., MARCOUX R., (2007), « Les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants: les enseignements des enquêtes biographiques du Burkina Faso et du Mali », *Document de travail, BIT-IPEC*, Genève 47p
- LACHAUD J-P., (2004), « Le travail des enfants et pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso », *Document de travail, CED, Université de Montesquieu Bordeaux IV*, 28p.
- NIZIGIYIMANA, J-B., (2003), « Le travail des enfants : une réalité sociale dans le milieu rural Burundais », in « *Population et Travail - dynamique démographique et travail* », *Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi (ISTEEBU)*, Bujumbura, Burundi, 1125-1137pp.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (2013), *Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants - Estimations et tendances mondiales 2000-2012*, *Bureau International du Travail (BIT)*, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) - Genève, 2013, 48p.